

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

SABAROT Georges, architecte, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 11 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire

SABARTHES Jacques, tailleur d'habits, et officier municipal, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.

SABATERY André, fermier et maire de Valréas, département du Vaucluse, condamné à mort, le 29 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant arraché les placards de la loi sur le gouvernement révolutionnaire, pour soustraire au Peuple la connaissance de cette loi salutaire.

SABATIER Louis, chasseur au 7^e bataillon d'infanterie, domicilié à Livron, département de la Drôme, condamné à mort comme émigré, le 21 germinal an 3, par la commission militaire d'Auxonne.

SABINE-VIRITIL (M.H.) femme Périgord, ex-comtesse, âgée de 31 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue.

SABLEY Louis, domicilié à Choler, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SABLIERE Jean Baptiste, natif de Romans, département de la Drôme, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, an 2 par la commission révolutionnaire de Nantes.

SABLON-CORAIL Antoine, ex-noble, domicilié à Riom, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort comme contre révolutionnaire, par la commission révolutionnaire de Lyon, an 2.

SABOT Antoine, teinturier, âgé de 50 ans, natif de Saint-Maurice, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort comme contre révolutionnaire, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SABOURE Jacques, tisserand, domicilié à Lesmoutiers, département des deux Sèvres, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

SABOURNIN Armand, principal du collège de Poitiers, âgé de 24 ans, né à Thouars, département des deux Sèvres, domicilié à Pointiers, département de la Vienne, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre révolutionnaire, agent des brigands de la Vendée, ayant dans la société populaire, demandé un roi, et défendu les fédéralistes.

SACHER-ENDASSE Jean Nicolas, boutonnié, âgé de 35 ans, natif de Chouanis dans la Bohême Allemande, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, tendante à forcer la garde de cette maison, se porter à la convention, et singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le griller et le manger

SACHET Jean, domicilié à Favret, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SACHET Jean, domicilié à la Chaussais, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SACHET Jean, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

SACLEUX Marie Barbe, âgée de 75 ans, née à Rebreuviette, veuve de Brasseur N., condamné à mort à Arras le 5 prairial an II

SACLEUX Angélique, âgée de 68 ans, née à Rbreuviette, célibataire, condamnée à mort à Arras le 5 prairial an II

SACLEUX Marie Michéle, âgée de 58 ans, née à Rbreuviette, célibataire, condamnée à mort à Arras le 5 prairial an II

SACQUET Julien François, ex-curé de St Martin de Rennes, domicilié à Rennes, département de l'Ille et Vilaine, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 25 thermidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SAGE Pierre Marie, prêtre, âgé de 28 ans, natif de Savigny, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 pluviôse an 2 par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAGE Jean, ouvrier en soie, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} messidor an 2 ; par la commission populaire. d'Orange.

SAGE Joseph (dit bruno), ex-chartreux, domicilié à St Marcel de Carsivet, département du Gard, condamné à mort le 6 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département comme fanatique réfractaire à la loi.

SAGNY Pierre Agricole, Hussard au 6^e régiment, âgé de 28 ans, né à Troly-aux-bois, près de Soissons, département de l'Aisne, domicilié à Chauny, même département, condamné à mort le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans le département de l'Eure.

SAHUGUET Marc René* (dit Despagnac), abbé, fournisseur des armées, âgé de 41 ans natif de Brive, département de la Corrèze, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans une conspiration tendante à diffamer, à avilir la représentation nationale, et à détruire par la corruption le gouvernement républicain.

SAIGE François Armand, maire de Bordeaux, y demeurant, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4^e brumaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SAIGNEMORTE Etienne, prêtre, âgé de 54 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAIGNEY Claude-François de Longevelle (sur une plaque de marbre de l'église de Maîche (25))

SAILLAND Jean, domicilié à Juigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

SAILLANT Mathurin Etienne (dit Depinard), conseiller en la sénéchaussée de Saumur, domicilié à Saumur, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 14 ventôse an 2, par la commission militaire d'Angers, comme traître à la patrie.

SAILLANT Mathurin, domicilié à St Fiacre, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme brigand de la Vendée.

SAIMBRON Claude, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAIMBRON Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAIN pierre Paul, commissionnaire fabricant, âgé de 20 ans, natif de Châtillon-d'Azergues, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 frimaire an 2 par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAINDER Pierre, ébéniste, âgé de 57 ans, natif de Trèves en Allemagne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAINSON Pierre, ex-frère convers augustin, domicilié à Mussidan, département de la Dordogne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 14 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SAINSSON J. Jacques François, rentier, âgé de 63 ans né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAINTANAX André, élève en chirurgie, employé à l'hôpital militaire de Choisy-sur-Seine, âgé de 22 ans natif de Bordeaux département de la Gironde, domicilié à Choisy-sur-Seine, condamné à mort le 9 prairial an 2 par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SAINTENAY Auguste Joseph, garçon confiseur, âgé de 18 ans, natif d'Orchies, département du Nord, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 15 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant crié vive le roi, dans la prison des Madelonnettes où il était détenu.

SAINTOUT Léonard Antoine, ex-noble, âgé de 67 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SAINT-ALBIN, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné par contumace à la peine de mort, le 26 août 1793, par le tribunal criminel du dit département, comme distributeur de faux assignats

SAINT-AMAND Alexandre Victor, ex-fermier général, âgé de 74 ans, natif de Marseille, département de Bouches du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris,

comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple Français, notamment en mêlant dans le tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

SAINT-AGNAN François Arnaud, ex-noble et vicaire de Sées, domicilié à Cées, département de l'Orne, condamné à mort le 9 fructidor an 2, par le tribunal criminel du département du Calvados, comme réfractaire à la loi

SAINT-AUBIN Jean Martin, ex-noble, prêtre, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAINT-BLIN Nicolas, ex comte, âgé de 40 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1^{er} floreal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit qu'il fallait un roi, et que les affaires ne pourraient pas aller sans cela.

SAINT-DIDIER Claude, ex-curé, âgé de 31 ans, natif de St Didier, domicilié à Lumière, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAINT-ETIENNE Louis, propriétaire, domicilié à Eguilles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.

SAINT-GERMAIN Nicolas, marchand drapier, âgé de 27 ans natif d'Arles, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAINT-GERMAIN Antoine Louis Claude (dit Dapchon), ex marquis, maréchal de camp, âgé de 45 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 18 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

SAINT-GERMAIN Joseph (dit de Villeplat), ex fermier général, âgé de 66 ans, natif de Valence, département de la Drôme, domicilié à Fontainebleau, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 22 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration contre le peuple Français, notamment en mêlant dans le tabac des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

SAINT-GEORGES Th. Marie, homme de loi, âgé de 40 ans natif d'Auxerre, département de l'Yonne, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde,

condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 germinal an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SAINT-HILAIRE, âgé de 45 ans sans profession, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire comme complice, s'étant vanté d'être aristocrate, et ayant dit qu'il se f... des patriotes qui avaient fait mourir le roi.

SAINT-JEAN (de) Jean Baptiste (dit Evrard), âgé de 41 ans négociant, natif de St Florzen, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

SAINT-JULIEN Jean Baptiste, ex-noble, domicilié à Cahusac, département du Gers, condamné à mort le 16 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du dit département comme contre-révolutionnaire.

SAINT-JUST Antoine, âgé de 26 ans et demi, étudiant, député à la convention national , natif de l'Isère, département de la Nièvre, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention national, du 9 themidor an 2, comme traître à la patrie ; exécuté le 10.

SAINT-LAMBERT Pacôme, âgé de 39 ans, commis au bureau de la guerre, natif de Caen, département du Calvados, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à Mort, le 14 ventôse an 2 par le tribunal révolutionnaire de Paris comme convaincu d'avoir pris une part active à la conspiration qui a eu lieu de la part de la ci-devant cour des tuileries et de ses alentours pour détruire la liberté.

SAINT-LEGER Jean Baptiste ex-noble, domicilié à Laon département de l'Aisne, condamné à mort, le 11 messidor an 2 par le tribunal criminel du dit département, comme émigré.

SAINT-MARTIN Riche Thomas, domicilié à Parie, département de la Seine, condamné à mort le 27 Juillet 1793, par le tribunal criminel du dit département, comme fabricant de faux assignats.

SAINT-MARTIN Louis Joseph, ex garde du tyran roi domicilié à Beauvais, département de l'Oise, condamné à mort le 15 brumaire an 2, par le tribunal criminel du dit département, comme émigré.

SAINT-MAURICE Louis Marie François, âgé de 38 ans ancien militaire, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 primaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SAINT-HELENE Henri âgé de 40 ans ex-noble ex conseiller aux requêtes du parlement de Rennes, natif de Pudhisen, département des Cotes du Nord, domicilié

à Simonerie, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

SAINT-MICHEL Benoit Louis, fabricant en soie, né à Lyon, département du Rhône, condamné à mort par la commission révolutionnaire de Lyon l'an 2, comme contre-révolutionnaire.

SAINT-PAL (de) domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le 2 frimaire en 2, par le tribunal militaire de Fleurs même département, comme ayant été pris les armes à la main, dans l'affaire de Chazelle.

SAINT-PAUL Pierre Paul, âgé de 59 ans, commissaire ordonnateur des guerres, natif de Fougère, domicilié à Neuilly, département de la Seine, condamné à mort le 27 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été complice d'un complot formé par Capet, a été exécuté le 10 août 1792, tendant à assassiner le peuple.

SAINT-PERN Jean Baptiste Marie Bertrand* âgé de 17 ans, ex-noble, né à Rennes département de l'Ille et Vilaine, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 1^{er} Thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire et complice des assassinats de Capet envers le peuple, au 10 août 1792.

SAINT-PERN Amelie Laurence Marie Céleste femme Cornuiller, âgée de 21 ans, née à Rennes, département de l'Ille et Vilaine, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 1^{er} thermidor an 2 par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre révolutionnaire ; s'étant déclarée enceinte après son jugement, elle a été mise en liberté, après le 9 thermidor de la maison de l'évêché où elle avait été transférée.

SAINT-PEZ Charles, ex-curé d'auculére, domicilié à Auculéne, département des cotes du Nord, condamné à mort le 24 floréal an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme réfractaire à la loi.

SAINT-PIERRE Yrou Georges Jacques, âgé de 55 ans, officier municipal de Sedan, natif d'Auxaussyeux, département de la Seine inférieure, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agents et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui, des arrêtés et proclamations en date des 12 et 14 août 1792, tendantes à protéger sa trahison, et en retenant comme otage des représentants du peuple délégués par le corps législatif.

SAINT-PRIEST Julie Agathe femme d'Acier-Desbrosses, âgée de 42 ans, ex-noble, née à Limoges, département de la Dordogne, domiciliée à Confolens,

département de la Charente, condamnée à mort, le 25 messidor an 2 par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice ayant eu des correspondances avec son mari émigré.

SAINT-ROMAIN Pierre âgé de 41 ans, gendarme, né à Bourdon en Quercy, département du Lot, domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir cherché par ses propos à ébranler la fidélité des ses camarades envers la République.

SAINT-ROMAIN Claude, âgé de 46 ans, compagnon corroyeur, natif de Tournus, département de Saône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

SAINT-TUEN Barthelemy, âgé de 6 ? ans, ex-noble, et lieutenant de la maréchaussée, né à Rouen, département de la Seine inférieure, domicilié au Puy-Bon-Air, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris comme conspirateur.

SAINT-SAULIEU Pierre, âgé de 44 ans, feudiste, ci-devant receveur de l'abbaye de Cormeuil, natif d'Orléans, département du Loiret, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 prairial an 2, comme convaincu de conspiration.

SAINT-AMARANTE Jeanne Françoise Louise* (dite Demier), native de Sainte, département de la Charente, domiciliée à Cercy, département de Seine et Oise, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

SAINTE-AMARANTE louis (fils), âgé de 17 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Cercy, département de Seine et Oise, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collet d'Herbois ; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SAINTE-AMARANTE Charlotte Rose Emilie, femme Sartine, âgée de 19 ans, native de Paris, domiciliée à Cercy, département de la Seine et Oise, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple, Collot-d'Herbois; elle a été conduit à l'échafaud, en chemise rouge.

SAINTE-MARIE A.F., âgé de 14 ans, né à Paris, ex-noble, condamné à 20 années de détention, et six heures d'exposition, attendu son âge, comme convaincu de s'être déclaré ennemi du peuple, et d'avoir été complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

SAINTE MARIE J.C., âgé de 17 ans, ex-noble, né à Paris, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

SAINT-HEBERT ou SAINT-Sr-BERT Jeanne Marie, âgée de 40 ans, ex religieuse bénédictine, née et domiciliée à Port-Malo, département d'Ille et Villaine, condamnée à mort, le 2 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, ayant refusé d'obéir aux lois, et de prêter aucun serment.

SAISSEVAL Ch. Genevièvre, veuve Datillet, ex-noble, âgée de 49 ans, native de Paris, département de la Seine, domiciliée à Provin, département de la Seine et Marne, condamnée à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, ayant entretenu des intelligences avec les ennemis de la république.

SAJOT Henri Bernard Catherine, âgé de 50 ans, président au ci-devant parlement de Toulouse, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse en 1790.

SALAN Pierre, domicilié à Ste. Lumine-du-Coutay, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 3 floréal an 2, par la commission révolutionnaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SALAN Jacques, domicilié à Ste. Lumine-du-Coutay, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 3 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SALE F.G., âgé de 35 ans, ex-noble, né à Moulins, département de l'Allier, domicilié à Gennetière, même département, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

SALEIL Jean Pierre, domicilié à Bourquet, département de l'Aveyron, condamné à mort comme séditieux, le 24 mai 1793, par le tribunal criminel du dit département.

SALE? *Jean Baptiste* (dit de Louis), cultivateur, domicilié à Eguilles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 Brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.

SALENAVE *Jean Baptiste*, marchand de draps, âgé de 57 ans, natif de Tarbes, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 2 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu d'avoir rédigé une adresse contraire à la délibération d'un arrêté de section de la Liberté.

SALER A., âgé de 22 ans, né à Naples, fabricant de cordes à violon, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

SALER *Nicolas*, boulanger, condamné à mort pour avoir servi d'interprète aux troupes Prussiennes, guillotiné à Metz le 25 Mai 1793.

SALEUR *Jérôme François Hector*, (dit Grizieu), ex fermier générale âgé de 64 ans, né et domicilié à Paris, département de la >Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des Citoyens.

SALGUES, domicilié à Liocan, département de l'Aveyron, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

SALIGNAC J.B. Auguste, (dit Fénelon), ex abbé, âgé de 80 ans, né à Jean d'Estillac, département de la Drôme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

SALIGNON *Jean Joseph*, marchand en détail, domicilié à Mornas, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste le 13 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SALLABERY *Charles Victor François*, ex-noble, ex président de la chambre des comptes, juge de paix, ensuite officier municipal de la ville de Blois, âgé de 62 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Blois département de Loire et Cher, condamné à mort ; e 12 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances et intelligences

contre révolutionnaire tendantes à faire livrer la ville de Bloi aux rebelles de la Vendée.

SALLAGARAY, gendarme provisoire de la division de St Palais, domicilié à Bayonne département des basse-Pyrénées, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement des Pyénées-Occidentales, séant à Bayonne, comme usurpateur des droits des autorités constituées.

SALLE Alexandre, âgé de 20 ans, maçon, natif de Couterne, département du Calvados, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SALLE jean Pierre, domicilié à St Michel, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme émigré, le 10 floréal an 2, par la commission extraordinaire de Bayonne

SALLE Madeleine* de Châteauneufsur-Sarthe, Elle fut exécutée le 16 avril 1794

SALLENEUVE Jean Baptiste, commis au bureau contentieux de la compagnie des Indes, âgé de 44 ans, né à Aigueperse, département du Puy-de-Dôme, y demeure, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, en indisposant les citoyens contre la Montagne, en traitant Marat de Gueux, annoncent que la Convention n'était pas libre aux journées des 31 mai, 1^{er} et 2 Juin, que tous les honnêtes gens gémissaient de ces journée, qu'il ne trouvait de moyen de la délivrer de la tyrannie des Parisiens, que de fondre sur Paris.

SALLES Jean Baptiste*, médecin, député du département de la Meurthe à la Convention nationale, âgé de 34 ans, né et domicilié à Vezelise, Mme département, mis hors la loi par décret de la Convention nationale du 28 Juillet 1793, et par suite des malheureuses journées des 3 mai, 1 et 2 Juin; exécuté à Bordeaux, le 1^{er} messidor an 2.

SALLES Bernard, marchand de soierie, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 2 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SALLES Jacques (dit Dessalles), bijoutier, depuis chargé de l'habillement des troupes de la République, âgé de 40 ans, natif de Moudon en Suisse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 19 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SALLEZ Jean Baptiste, limonadier, âgé de 42 ans, natif de Mâcon, domicilié à Saulieu, département de la Côte d'Or, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Dijon où il était détenu.

SALLIER Henry Guy, président de la ci-devant cour des aides de Paris, âgé de 60 ans, natif de la Roche-en-Bremay, département de la Côte d'Or, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

SALLIER Marie, femme Crouillière, âgée de 66 ans, native de Condé, département de l'Orne, domiciliée à Sées, même département, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SALLOMONT Jacques Alexis, tabletier, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 27 août 1792, par le tribunal criminel du département de la Seine.

SALM-KIRBOURG voyer Frédéric

SALMON Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

SALMON Louis lab. Domicilié à Niort, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

SALOMEAU M., âgé de 30 ans, natif de Challans, département de la Vendée, journalier, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée

SALOMON Marie Anne, journalière âgé de 30 ans, née et domiciliée à Challans, département de la Vendée, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, complice des brigand de la Vendée, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SALUS VIDAL (dit Belair), âgé de 36 ans, natif de la commune de Morne, d'épatement du Cantal, domicilié à Loubés, département de la Gironde, condamné à mort le 28 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu d'avoir facilité aux femmes Molet les moyens d'entretenir une correspondance avec des émigrés.

SALUSSE Claude Henri, maréchal de camp, âgé de 63 ans, natif de Preignac, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme aristocrate et mis hors la loi.

SALVADOR H. Maximilien, rentier, âgé de 29 ans, natif d'Avignon, département du Vaucluse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SALVAGE Jean, ex-curé, domicilié à Mourset, département de la Dordogne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 27 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SALVANE Arnaud, agriculteur, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 8 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SALVATOR Jean Antoine, propriétaire, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

SALVERTE, domicilié à Paris, condamné à mort par contumace, le 25 vendémiaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, section Lepelletier, comme convaincu d'être un des principaux instigateurs de la rébellion qui a eu lieu les 12, 13 et 14 vendémiaire contre la Convention nationale; Il s'est soustrait au jugement.

SAMARY Mathias, tricoteur de bas, domicilié à Forbach, département de la Moselle, condamné à mort comme émigré, le 11 floréal an 2, par le tribunal criminel, du dit département.

SAMATAN Basile, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 4 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille, comme complice d'un complot fédéraliste contre la Convention nationale.

SAMIEL Bernard, lieutenant à 4^{ème} bataillon de la Meurthe, âgé de 33 ans, natif d'Haronne, département de la Meurthe, domicilié à Nancy, même département, condamné à mort comme conspirateur, le 16 primaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SAMILLARD ou SEMILLARD N. père, âgé de 71 ans, né à Troyes, département de l'Aube, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

SAMILLARD ou SEMILLARD A.M.N. fils, âgé de 24 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

SAMSON Marie (femme Blond, tisserande, domiciliée à Nantes, département de la Loire inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par le commission révolutionnaire de Nantes.

SAMSON Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAMSON Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAMSON Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 Nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SAMSON Jean, laboureur, domicilié à Vauchrézien, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

SAMSON Jean, journalier, domicilié à Maillon, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 pluviôse an 2, par le tribunal militaire du dit département.

SANCENE, ancien capitou, et officier de la monnaie, domicilié à Toulouse, département de la haute-Garonne, condamné à être déporté pour deux année, à la Guyanne, le 22 septembre 1793, par le tribunal criminel du département du Nord, comme embaucheur.

SANDRIN, domicilié à Paris, secrétaire de la section du Théâtre Français, condamné à mort par contumace, le 26 vendémiaire an 4, par le conseil militaire, établi à Paris, au palais Egalité, comme convaincu d'avoir signé une invitation au citoyens de la commune de Vitry, de s'armer et de marcher contre la Convention nationale, avec les révoltés des 12 13 et 14 vendémiaire; Il s'est soustrait au jugement.

SANETERRE M.C. veuve d'Armentière, ex-noble et maréchal de France, âgée de 44 ans, née à Paris, domiciliée à Issy-L'Union, condamnée à mort, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, et ayant fait émigrer son fils.

SANGLE-DUMONTOS Jacques Nicolas, (dit Long-Champ), âgé de 43 ans, ci-devant valet de chambre de la femme Capet, ci-devant n marchand de bois, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 25 Vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration de Capet contre le peuple, à la journée du 10 août 1792.

SANGUE Thérèse, femme Bernardon, domiciliée à Fix, département de Haute Loire, condamnée à mort comme receleuse de prêtre réfractaire, le 29 floréal an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SANGUIN Claude, propriétaire, domicilié à Istres, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 frimaire an 2, par le tribunal criminel de Marseille.

SANIAL Mathieun domestique, domicilié à Laussonne, département de la Haute-Loire, condamné à mort le 31 mars 1793, par le tribunal criminel du dit département.

SANSBAYNE Jacques, domicilié à Aucanville, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 ventose an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SANSOM Jacques, domicilié à la Chapelle-Couron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SANTALIER Michel François, âgé de 34 ans, administrateur du département du Rhône et Loire, né et domicilié à Beaujeu, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

SANTERRE Antoine Joseph* à Paris en 1752 - 1809

SANTERRE Claude, natif de Grenoble, département de Isère, inspecteur des postes du département du Rhône et Loire, condamné à mort comme contre révolutionnaire, le ... Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SANTERRE Jacques (oncle), prêtre domicilié à Ferel, département du Morbihan, condamné à mort comme réfractaire à la loi le 19 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SANTERRE Jacques (neveu), ex-vicaire de Guerandes, domicilié à Ferel, département du Morbihan, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 19 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SANTON J. J. Maurice, âgé de 21 ans, natif de Bordeaux, département de la Gironde, officier d'artillerie, domicilié à Paris département de la Seine, condamné

à mort comme émigré pris les armes à la main, le 22 octobre 1792, par la commission militaire de Paris, par décret du 20 octobre 1792.

SANTUARE, femme Despremenil, âgée de 40 ans, née à l'Isle-Bourbon en Afrique, domiciliée à Mure-Fosse, département de la Seine inférieure, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; elle a été conduite à l'échafaud en chemise rouge.

SANVAIS Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAPIN Marie, veuve Duplessis, âgée de 60 ans, native de Beaufort, département de la Vendée, domiciliée à Challans, même département, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée

SARCET Philibert, âgé de 44 ans, plieur de soie, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SARD L. Pascal Marie, homme de loi, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 13 septembre 1793, par le tribunal criminel du dit département.

SARIN Louis, domicilié à St Fiacre, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SARION Gaspard Joseph, ex-curé, âgé de 58 ans, natif de St-Just-d'Avrey, domicilié à Oully, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SARIUS ou FARINEAUX Marguerite, âgée de 44 ans, née à Valenciennes, lingère, condamnée à mort à Arras le 2 floréal an II

ARRAZIN Joj. Camille, faiseur de bas, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme adjudant de bataillon dans l'armée des rebelles, par la commission révolutionnaire de Lyon du 28 Brumaire an 2.

SARRON Claude, âgé de 65 ans, officier de cavalerie, ex-noble, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SARRUT Projet, ex-abbé, domicilié à Mende, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditeux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SARTINE Ch. Marie Antoine*, âgé de 34 ans, ex maître des requêtes, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons, et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; Il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SASLIN Pierre, domicilié à Pouillé, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SASSILLAY Mathurin, domicilié à St Georges, département de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SAUDEUR Antoine Joseph, (dit frère Joseph), capucin de Maubeuge frère Lai, né le 14 Décembre 1748 à Douai, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Valenciennes, le 2 brumaire An II.

SAUGEDE Aimé, domicilié à Paris, secrétaire de la section Fontaine de Grenelle, condamné à mort par contumace, le 26 vendémiaire an 4, par le conseil militaire, comme convaincu d'avoir provoqué la révolte contre la Convention nationale le 12, 13 et 14 vendémiaire Même année, il s'est soustrait au jugement.

SAUCOURT C.L.S., veuve Denis-Dael, âgée de 35 ans, ex-noble et baronne, née à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue.

SAUGEON Jean, âgé de 53 ans, né à Besançon, département du Doubs, homme de loi, se disant cultivateur, domicilié à Rhuillière, département des Vosges, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et ayant dit que la République n'était pas bonne, qu'il fallait un roi.

SAUGEON Pierre, âgé de 47 ans, né à Bordeaux, agriculteur, domicilié à Latrême, département de la Gironde, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme contre-révolutionnaire, ayant fréquenté le club des Cordeliers, et le bureau de Coudol, courtier d'assurance.

SAULNIER Jean Joseph*, âgé de 38 ans, natif de Lussac-les-Eglises, département de la Haute Vienne, prêtre, domicilié à Chotel-Dieu-de-Blois, département de la Loire et Cher, condamné à mort le 8 Brumaire an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir refusé de prêter le serment exigé de lui, comme fonctionnaire public, par la loi du 20 décembre 1790.

SAULNIER Antoine, âgé de 59 ans, faiseur de pinceaux, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Lyon.

SAUMONT Jean (dit Labran), âgé de 54 ans, né à la Roche-Foucauld, département de la Charente, cultivateur, domicilié à Basserolles, département de la Dordogne, condamné à mort comme conspirateur le 1^{er} fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SAUMUROT Antoine, domicilié à Moizé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SAUNHAC Jean Jacques., âgé de 32 ans, né à Villelongue, département de l'Aveyron, ex-noble, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

SAUNIER César, âgé de 49 ans, fabricant de galons, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAUNIER Jean Joseph, âgé de 88 ans, prêtre, domicilié à Blois, département de Loire et Chez, condamné à mort comme convaincu d'émigration, le 14 août 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SAUNIER Pierre, négociant à la Croix-Rousse, officier municipal du dit lieu, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le ... Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAUNIER Nicolas, âgé de 27 ans, né à Montreuil-sur-Mar, département du Pas-de-Calais, perruquier, domicilié à Paris, condamné à mort le 26 fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos contre-révolutionnaire nationale.

SAURIN Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAURIN Pierre, domicilié à la Chevrottière, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAURIN Jacques, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAURIN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SAURISBATTIER Jacques, officier d'infanterie, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 22 frimaire an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SAURON Théodore, tailleur, âgé de 31 ans, natif du Puy-en-Velay, département de la Haute-Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAUSOM Jacques, domicilié à la Chap.-du-Genest, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAUTERREAU René, journalier, domicilié à Sourcelles, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

SAUTET Pierre, cabaretier, âgé de 48 ans, natif de St Symphorien-de-Lay, domicilié à Naise, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

SAUTOT Michel domestique, âgé de 51 ans, natif de St Martin-du-Vieux-Belay, département de l'Orne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAUVADE Benoit, prêtre, fabricant de papier, né à Ambert, département du Puy-de-Dôme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 29 juin 1792, par le tribunal criminel du dit département.

SAUVAGE Jean, armurier et canonnier de la section du Panthéon Français, âgé de 34 ans, natif de Boulang, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 16 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit, en mettant la main sur un bonnet blanc : Voilà le bonnet que j'aime; pour le bonnet rouge, je n'en veux pas; qu'il irait en Angleterre pour se

soustraire à la révolution, que dans les armées on les faisait égorger, et qu'il aimerait mieux être guillotiné que de repartir.

SAUVAGE Charles Laurent, enseigne de vaisseau, âgé de 26 ans, né à Triguetole-Loneval, département de la Seine inférieure, domicilié à Toulon, département du Var, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant servi dans l'armée anglaise, lors de la prise de Toulon.

SAUVAGE Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAUVAGE Bernard, conducteur d'une recrue de volontaire, domicilié à Limoges, département de la Haute Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 Juin 1793, par le tribunal criminel du département de l'Yonne.

SAUVAGE Claude, juge de paix et fournisseur des fourrages des armées, âgé de 59 ans, né et domicilié à Sermaise, département de la Marne, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SAUVAIRE Marc Antoine, ex avocat, agriculteur, domicilié, à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SAUVAND André; cultivateur et cabaretier, domicilié à Grillon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SAUVAU Joseph Dominique, ex avoué, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SAUVE Jeanne, ex religieuse, âgée de 58 ans, née à Saint-Macaire-de-Lausun, département du Lot et Garonne, domiciliée à Bordeaux, département de la Gironde, condamnée à mort comme receleuse de prêtres réfractaire, le 16 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SAUVE Toussaints, laboureur domicilié à Bielles, département d'Ille et Villaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

SAUVET Jacques, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAUVETRE Louis, tisserand, domicilié à St Aubin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

SAUVIN Louis, domicilié à Levoide ou Levoile, département de Mayenne, et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Nantes.

SAVARD Pierre Jacques, défenseur officier, âgé de 33 ans, natif de la Ferrière-sur-la-Rive, département de l'Eure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SAVARIOT Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SAVARIOT Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SAVARON Jean Guillaume, ex-noble, né à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

SAVARRY Louis Pierre, employé à la fabrication des sols, âgé de 42 ans, natif de Lunéville, avant la révolte, domestique de Lambesc, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 17 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, rentré en France en 1792, d'où il était sorti pour suivre Lambesc, et ayant depuis fait déférents voyages à Coblenz.

SAVARY Louis Jacques, député du département de l'Eure à la Convention nationale, domicilié à Evreux, même département mis lors la loi par décret de la Convention nationale, par suite des malheureuses journées des 31, 1^{er} et 2 Juin 1793; Il s'est soustrait au jugement, le décret a été rapporté le 21 germinal an 3, et il est rentré dans le sein de la Convention.

SAVARY Louis Joseph, âgé de 37 ans, cultivateur à Beaumetz les Loges, époux de Pigare Caroline, condamné à mort à Arras le 23 germinal an II

SAVARY Joseph, domicilié à Latour-Laudry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SAVATIER Antoine, domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

SAVE Pierre, huissier et maire, âgé de 44 ans, natif de Savizy, département de la Nièvre, domicilié à St Sulpice, même département, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en disant que ce n'était pas ce que la Convention avait fait de mieux que de faire mourir le roi, qu'il se foutait des lois, que la Convention faisait des lois, mais qu'elle ferait mieux de nommer un roi.

SAVEL François, ci-devant prêtre, domicilié à Marvejols, département de la Lozère, âgé de 50 ans, condamné à mort, le 17 messidor An II, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire.

SAVEL Janvier, ex capucin, domicilié à Marvejols, département de la Lozère, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 12 messidor an 2, par le tribunal criminel du dit département.

SAVI Jean Baptiste Charles, serrurier, âgé de 26 ans, natif de Beaumont, département de la Haute Garonne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SAVIT-LABAT Jean, adjudant aux charrois de l'armée des Pyrénées Orientale âgé de 30 ans, natif de Caussade, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en disant que Capet n'était pas coupable et qu'il était mort innocent, et comme ayant assisté à une messe célébrée pour le tyran.

SAVOYE François Germain, charretier d'artillerie dans l'armée révolutionnaire, âgé de 42 ans, né et domicilié à Bexet-Germain, département de la Marne, condamné à mort le 8 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit, en parlant des papiers publique, que tout ce qui était dans les bulletins de la Convention, était des menteries; que les lois n'étaient pas justes, que nous ne gagnerons jamais, qu'on avait eu tort de faire mourir le roi, et que l'on faisait périr les bons patriotes.

SAVRIOT René, domicilié à St Pierre-du-Chemin, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission de Nantes.

SAVY Jean François Madel., ex conseil au parlement de Toulouse, âgé de 34 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom de ce parlement les 25 et 27 septembre 1790.

SCHANEMBOURG François, chef de légion, domicilié à Colmar, département du Haut-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, contumace, le 5 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire du 2^{ème} arrondissement de l'armée du Rhin.

SCHARFF Jean Pierre, marchand, âgé de 61 ans, domicilié à Sarre-Libre, département de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SCHENEIDER Euloge, prêtre allemand, vicaire épiscopal, commissaire civil é l'armée, accusateur public du tribunal criminel du département du Bas-Rhin, âgé de 37 ans, natif de Vipefeld, domicilié à Strasbourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 12 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir, par des vexation, et concussions immorales et cruelles envers les citoyens, par l'abus le plus révoltant et la plus sanguinaire du nom et des pouvoirs d'une commission révolutionnaire opprimé, volé, assassiné, ravi l'honneur, la fortune et la tranquillité des familles paisibles.

SCHEVEGER Mathurin, cordonnier, âgé de 40 ans, né à Munxenger, en Brisau, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 floréal en 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme Ayant affiché un placard aux Tuileries contre Robespierre et la Convention.

SCHLEGEL Joseph, domicilié à Illerweiler, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission militaire de Nantes.

SCHMINDER Antoine, juge de paix, domicilié à Wisserheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire contumace, le 9 Septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

SCHMIT Barbe, veuve Galhau, âgée de 39 ans, née à Sarre-Libre, département de la Moselle, domiciliée à Schmestroff même département, condamnée à mort comme conspiratrice le 5 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SCHMITH Guillaume, chamoiseur, âgé de 80 ans, né et domicilié à Sarre-Libre, département de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur, le 7 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SCHMITT Jacob, journalier, domicilié à Merlebach, département de la Moselle, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 18 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SCHNEIDER Jean Georges dit Euloge*, ex franciscain, vicaire de l'évêque constitutionnel de Stasbourg, anton Brendel, condamné à mort par le tribunal

révolutionnaire de Paris, le 1^{er} avril 1794 pour complot inspiré de l'étranger en Alsace.

SCHOËBECQUE Pierre* (dit Langlé), maire de Cassel, âgé de 63 ans, né et domicilié à Cassel, département du Nord, condamné à mort le 2 Octobre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les ennemis de la République.

SCHUTZ Michel, marchand joaillier, natif de St Gal en Suisse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, l'an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SCHVOTTZLIN Ignace, maçon, domicilié à Porentruy, département du Mont-Terrible, condamné à mort par contumace, le 3 germinal, an 2, par la commission révolutionnaire, établie dans ledit département, comme distributeur de faux assignats.

SCHWAB Antoine, domicilié à Brumatt, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme traître, le 7 nivôse an 2, par le tribunal, criminel dudit département.

SCHWINT François, soldat, domicilié à Port-Malo, département de l'Ille et Villaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

SCINDELER Laurent, cultivateur, domicilié à Oberschaesfolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Strasbourg.

SCIONNEAU-DUCHESNE P. (dit Duquesne), âgé de 55 ans, né à Tours, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, ex avocat, condamné à mort comme conspirateur, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SEBILLEAU Jacques, domicilié au May près de Plaessis, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBLE Pierre, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SEBRAN Jean, domicilié à la Chapelle-Rousselin, près de Jallais, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBRON Jean, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBRON François, domicilié à Nié, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBRON Jacques, domicilié à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SEBRON Charles, domicilié à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SEBRON François, domicilié à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SEBILLEAU Jacques, domicilié au May près de Plaëssis, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBLE Pierre, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SEBRAN Jean, domicilié à la Chapelle-Rousselin, près de Jallais, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBRON Jean, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBRON François, domicilié à Nié, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEBRON Jacques, domicilié à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SEBRON Charles, domicilié à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SEBRON François, domicilié à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SECHE Louis, domicilié à la Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SECHE René, domicilié à Loroux, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par le commission militaire de Nantes.

SECHE René, domicilié à la Chapelle-du-Genet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SECHE Jean, domicilié à Laudemont, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SECHE Jean Baptiste, cultivateur, âgé de 55 ans, né et domicilié à Jouars, département de Seine et Loire, condamné à la déportation, le 25 juin 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant dit que ceux qui avaient voté la mort du tyran étaient des scélérats, et qu'il mourraient comme des gueux; qu'il valait mieux avoir un roi que sept cent scélérats, qui nous abandonneraient et prendraient la fuite quand les affaires iraient mal, et qu'il conseillera à son fils de passer du côté des ennemis.

SECHE René, domicilié à St Fiacre, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SECHE René (fils), domicilié à St Fiacre, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SECHEL Mathurin, domicilié à Lahaye, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SECHET Felix, journalier et domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

SECHET Renée, de Montjean, âgée de 40 ans, veuve de René Davy, « fanatique prononcée, a fait plusieurs voyages à la chapelle (du Chêne) pour la fièvre ». fusillée le 16 avril 1794. (© Les Martyrs d'Angers : 1793-1794, d'André MERLAUD)

SECLAIRE Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, par la commission militaire de Nantes.

SECOUREAU Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEECHE Louis, domicilié à la Chapelle-Bassemer, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEECHE Jacques, domicilié à Gummière près de Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEECHE Etienne, domicilié à Chemille, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, par la commission militaire de Nantes.

SEGLA Urbin Elisab., ancien conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 57 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en participant aux arrêtés pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

SEGNE René, ouvrier en soie, âgé de 32 ans, natif de Tours, département de l'Indre et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

SEGRETAIN Jacques, domicilié à St Ouen-Destoir, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 prairial an 2, par la commission révolutionnaire séante à Mayenne.

SEGUELA Jean, cultivateur, volontaire au bataillon de l'Ariège, domicilié à Saverdun, département de l'Ariège, condamné à mort comme complice de révoltés, le 23 germinal an 2, par le tribunal militaire dudit département.

SEGUI Pierre, procureur de la commune, domicilié à la Flocelière, département de la Vendée, condamné à mort, le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

SEGUI Pierre, employé dans les traites, domicilié à la Flocelière, département de la Vendée, condamné à mort comme séditieux, le 13 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département

SEGUIER Suzanne Thérèse, veuve Remigny, ex-noble âgée de 66 ans, née à Paris département de la Seine, domiciliée à Nevers département de la Nièvre, condamnée à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant caché ses titres de noblesse et ses terriers, en logeant dans une chambre à Charbon un commandant de bataillon, et en faisant mettre son drapeau dans une écurie, et en disant à un tailleur qu'il perdrait ses pratiques, s'il n'abandonnait la société populaire.

SEGUIN F.A., âgé de 35 ans, né à Chartres, département de la Loire, chimiste, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, signataire de pétitions inciviques.

SEGUIN Jean, chapelier, âgé de 26 ans, né et domicilié à Ste-Bazeille, département du Lot et Garonne, condamné à mort comme calomniateur, le 19 prairial an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SEGUIN Vincent, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SEGUIN Antoine, domicilié à Laval, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

SEGUR Jean Pierre, cultivateur, domicilié à Lesfaux, département de l'Aveyron, condamné à mort comme embaucheur, le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SEHUTE Joseph, ci-devant soldat de la légion Germanique, domicilié à Ruel, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

SEICHET Pierre, garçon métayer, domicilié à Lerou-Bottereau, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe

SEIGNEURET Jean François (père), *ex-noble, propriétaire agriculteur, domicilié à Aubagne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

SEIGNEURET Pierre (fils), *ex-noble et prêtre, domicilié à Aubagne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.*

SEIGNORET Jean Augustin, *officier municipal d'Arles, domicilié à Arles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 Brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.*

SEIZ Théophile, *commis de magasin, natif du duché de Wirtemberg, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, en Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

SEJOURNE Gabriel, *notaire, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme, contre-révolutionnaire, le 11 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.*

SELLE L., *âgé de 44 ans, ex-noble, né à Paris, département de la Seine, y demeurant, entrepreneur de farines, condamné à mort le 6 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, dans la maison d'arrêt de St Lazare, où il était détenu.*

SELLE L., *prêtre âgé de 29 ans, né à Rousgrou, département de l'Orne, domicilié à Paris, condamné à la Gemillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dan la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.*

SELLIER Jean Pierre François, *ex garde du premier frère du dernier tyran roi, âgé de 41 ans, natif de Bouchu-du-Doux, domicilié Lyon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 23 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.*

SELLIER Jean, *domicilié à St Hilaire-Louis, prés les Aubiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

SELLIER François, *horloger, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 août 1792, par le tribunal criminel dudit département comme fabricant de faux assignats.*

SELLIER Antoine François, *ciseleur graveur, domicilié à Paris département de la Seine, condamné à mort le 29 août 1792, par le tribunal criminel dudit département comme fabricant de faux assignats.*

SELOSSE Louis Joseph, (dit Dom Benoit), bénédictin d'Hasnon et curé de N-D la grande, né le 21 Octobre 1744 à Wambrechies, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Valenciennes le 25 Vendémiaire An III.

SELS Joseph, instituteur, âgé de 54 ans, né à Embrun, département des Hautes-Alpes, domicilié à Ecully, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SEMENOL Gaspard, élu en l'élection, âgé de 60 ans, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SEMILLARD père et fils, **Voyer SAMILLARD**.

SEMMERT Jean, domicilié à Vaudière, département de l'Ille et Villaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SENARD Louis, domicilié à Ste-Lumine-du-Coutay, département de la Loire inférieure condamné à mort le 14 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SENAUT Antoine, tailleur d'habits, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 22 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme faux témoin contre des patriotes.

SENAUX Pierre Madel., ex conseiller aux requêtes du parlement de Toulouse, département de la Haute-Garonne, domicilié à Montbrun, même département, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal de Paris, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faits au nom du parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

SENECHAL Henry, meunier âgé de 40 ans, né et domicilié à Lourgmarez, département du Pas-de-Calais, condamné à mort le 27 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire ayant crié, lors de son arrestation : Vive Louis XVII.

SENECHAUD Jean, garçon boulanger, domicilié à St Hilaire-de-Voux, département de la Vendée, condamné à mort le 20 germinal an 2, par le tribunal criminel du département des Deux-Sèvres, comme instigateur de révolte.

SENES Jean Baptiste, perruquier, âgé de 42 ans, natif de Solier, département du Var, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SENILLE Jean Baptiste, prêtre génovéfain, prieur de Ranton, domicilié à Ranton, département de la Vienne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SENIN Urbain, meunier, domicilié à Meurs, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur .

SENLISSE Henri, ex vicaire de Dt Louis en l'Isle, âgé de 34 ans, né et domicilié à Paris, département à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation, le 22 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos inciviques, le 8 messidor an 2, condamné à mort par le même tribunal, comme convaincu d'avoir conspiré dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, d'avoir formé le projet de forcer la garde et les portes de cette maison, se porter aux comités générale, en égorger les membres, les plus marquants, leur arracher le cœur, le faire rôtir et le manger.

SENOCQ Jean Baptiste Henri Innocent, sergent au 11^{ème} bataillon d'infanterie, âgé de 22 ans, né et domicilié à Montmédy, département de la Meuse, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que l'on était gouverné par un tas de scélérats, et de brigands qui étaient à la Convention et que Capet était mort innocent.

SENOVERT Marianne, ex sœur de St Joseph, domiciliée à Vernose, département de l'Ardèche, condamnée à mort, le 20 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtres réfractaires.

SEON Catherine, corroyeur, âgé de 56 ans, natif d'Orgaise, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département,, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SEON Louis, marchand, mercier, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SEPOLINA Joseph, natif de Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire de Lyon, en Brumaire an 2.

SEPTOBRE Jean Marie Joseph, âgé de 67 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SEQUER Mathieu, homme de loi, membre du département de la Moselle, âgé de 65 ans, natif d'Ainanges, département de la Moselle, domicilié à Brie, même

département, condamné à mort le 17 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans le département de la Moselle, et notamment en suspendant l'exécution des lois relatives aux biens provenant des religieux.

SERAND Jean Jacques, ex-curé, âgé de 54 ans, né à Vire, département du Calvados, domicilié à Champdeuil, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, et ayant dit que l'assemblée nationale, les départements et les districts, n'étaient composés que de gredins, qui feraient la ruine de la France; que si l'on n'avait jamais d'autres lois, on serait toujours malheureux; enfin, que les pères de famille étaient bien malheureux d'élever leurs enfants avec bien de la peine jusqu'à l'âge de 18 ans, pour les voir aller verser leur sang pour cinq ou six cents scélérats qui étaient à l'assemblée.

SERE Jacques, journalier, domicilié à Commequiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 8 nivôse an 2, par la commission militaire des Sables.

SERRE Philibert, clerc d'avoué, âgé de 26 ans, natif de Martin-de-Boissy, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERENDRA Damien, scieur de long, domicilié à St Mars, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 24 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SERET J.P., âgé de 31 ans, né à Senlis, cocher du ministre Laflotte, à Florence, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

SERGEANT Louis, peintre, âgé de 24 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Lyon.

SERIGNY Jacques, ex curé de Famigny, âgé de 53 ans, né et domicilié à Bouillant, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 13 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire Paris comme contre-révolutionnaire ayant dit que la nation ne gagnerait jamais, que les nobles et le clergé rentreraient bientôt dans leurs droits, et que s'il ne tenait qu'à lui et à sa servante, il ferait couper le cou à la Convention.

SERIN Alexandre, maçon, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

SERIZIA Pierre (dit Jacotin), aubergiste, âgé de 49 ans, natif de St Didier-au-Mont-d'Or, domicilié à Vaize, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERONX veuve Chardon, (dit Breux), domiciliée à Ivoy, département des Ardennes, condamnée à mort comme émigrée, le 11 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SERPAUD Jacques, ci-devant intendant de l'émigré Montmorency, âgé de 55 ans, natif d'Angoulême, département de la Charente, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 25 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les émigrés Montmorency, Serpaud et autres.

SERRE Martin, déserteur espagnol, âgé de 19 ans, natif de Catalogne en Espagne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

SERRE Jean, homme de loi, âgé de 52 ans, natif de Brives-la-Gaillarde, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SERRE Joseph Alexis, greffier au tribunal de police, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, le 3 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SERRE Pierre (dit Saint-Clairr), avoué et notable, âgé de 61 ans, natif de Grenoble, département de l'Isère, domicilié à Bourgoin même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERRES Louis Jean, prêtre domicilié à Castelnaudary, département de l'Aude, condamné à mort comme réfractaire le 19 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SERRES DE ST ROMANS J., âgé de 50 ans, né à Paris département de la Seine, ex-noble et ex conseiller au parlement de Paris, y demeurant, condamné à mort le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant fait émigrer son fils.

SERS L. âgé de 50 ans, né à Castel, département du Tarn, domicilié à Paris, ex capitaine, condamné à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de

Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt se St Lazare où il était détenu.

SERVAIS Hermes, manufacturier de poêles, ex notable de la commune de Sedan, département des Ardennes, âgé de 66 ans, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agents, notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui des arrêtés et proclamations en date des 12, 13 et 14 août 1792, tendants à protéger sa trahison, et en retenant comme otages des Représentants du peuple délégués par le corps législatif.

SERVAN Gabriel, marchand fabricant, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERVANT Gabriel Claude, compagnon faiseur de bas, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 26 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERVANT Philémon, conducteur des équipages de la 1^{er} compagnie de l'artillerie légère, domicilié à Merobert, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 5 germinal an 2, par la commission militaire de la 2^{ème} division de l'armée du Nord, comme déserteur.

SERVEL Laurent, soldat au 52^{ème} régiment d'infanterie, ci-devant la Frère, domicilié à St Gervais, département du Gard, condamné à mort le 17 messidor an 2, arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

SERVET René, prêtre chapelain, domicilié à Mosac, département du Morbihan, condamné à mort comme réfractaire, le 23 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département

SERVIE Claude, domicilié à Clermont, département de la Drôme, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SERVIER Benoit Nizier, natif de Lyon, département du Rhône, premier vicaire de l'église métropolitaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERVIER François (fils aîné), tanneur, âgé de 42 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire par la commission révolutionnaire de Lyon.

SERVILLE Jacques Adélaïde, veuve Boipreau, ex-noble âgée de 39 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 19 messidor an

2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant conservé chez elle des armoires, des titres de noblesse et différent écrits fanatiques, &c.

SERVILLE Pierre, cordonnier, domicilié à Villeneuve-les-Avignon, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SERVIN Jean, âgé de 70 ans, né à Malesherbes, département du Loiret, ex notaire, et élu en la ci-devant élection d'Etampes, domicilié audit lieu, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 11 fructidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration qui a existé contre la République.

SERVIN Claire, veuve Lorient, ouvrière en modes, âgé de 30 ans, native d'Amiens, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 22 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté, et crié : vive le roi, vive la reine!

SERY René, domicilié à Chambretat, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SESIEU Jean, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SETTE Antoine, cordonnier, domicilié à Grenoble département de l'Isère, condamné à mort comme embaucheur, le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire de Marseille.

SEUAU Charles, domicilié à Montmusson, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEUILHAC M.A., né au Puy ex-nobles et chanoine, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SEULLE René, domestique, domicilié à Noirterre, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

SEUR Jean Pierre Léonard, homme de loi, âgé de 52 ans né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SEURRE Gervais (dit Joinville), âgé de 44 ans, natif de Nigueville, département , domestique de Langlois-Pommeuse, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant enterré et enfoui une grande partie d'argenterie et de numéraire de Langlois et sa femme.

SEVENNE Toussaints, négociant travaillant avec son père, âgé de 26 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme chef de la fraction fédéraliste du département de la Haute Garonne.

SEVERTRES Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieur, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SEVIN Gabriel, maire de Medreac, domicilié à Medreac, département d'Ille et Villaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 10 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

SAVIN Jean Baptiste, ancien premier commis du bureau de la guerre, ex chevalier de St Louis, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SEXTERNE Blaise (fils de Michel), domicilié à Clermont, département du Puy-de-Drôme, condamné à mort comme émigré, le 15 vendémiaire, an 3, par la commission militaire de Bois-lr-Duc.

SEZANNE J.J., âgé de 32 ans, natif de Perpignan, département des Pyrénées-Orientales, y demeurant, ex président dudit département condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 1^{er} messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SHTAMETH Jean, gendarme, âgé de 43 ans, natif de Phalsbourg, département du Haut-Rhin, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIAUME Pierre, notable de la commune de Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme fédéraliste, frimaire an 2, par le tribunal de justice révolutionnaire de Feurs, même département.

SIBAUDIE Jean Baptiste, commis toilier, âgé de 19 ans, natif de St Martin-des-Fontaines, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIBEAU Pierre, cultivateur, âgé de 18 ans, natif de Boën, département de la Loire, domicilié à Montbrison, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIBILOT Jean, officier municipal de Bellville, natif de Clermont département de la Meuse, domicilié à Belleville, département de la Seine, condamné à mort le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant empêché l'approvisionnement de Paris, en arrêtant ses subsistances.

SIBILOT jean Baptiste, propriétaire domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre révolutionnaire, le 27 frimaire, an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SIBLIN Françoise, femme Nicolet dégraisseur, âgée de 36 ans, native de Ghazelle, département de l'Isère, domiciliée à Lyon département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIBUT Louise, veuve Liénard domestique, âgée de 50 ans, native de Leluc, domiciliée à Challans, département de la Vendée, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les brigands de la Vendée.

SICARD Jean, tailleur, domicilié à Gennes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 ventose an 2, par la commission militaire d'Angers.

SICARD Jean Antoine, agriculteur, âgé de 37 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SICHAY Jacques, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par le commission militaire de Savenay.

SIGNORET Joseph Veran, cultivateur et juge de paix, domicilié à Lagne, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 17 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SIGONOT Antoin, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SIGRIST François Joseph, voiturier, domicilié à Oberenheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort par contumace, comme contre-révolutionnaire, le 13 frimaire an 2 par la commission révolutionnaire séante à Schelestat.

SIJAS Prosper, adjoint à la commission de l'organisation et du mouvement des armées de terre, âgé de 35 ans, né à Vire, département du Calvados, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 11 thermidor an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 11.

SILOT-L'ESTANG P., âgé de 61 ans, né à Aulaguère, ex noble, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SILLERY, Voyer Brulard

SILLERY, Voyer Descharmes.

SILVAIN Denis Robert*, né à Villedormain en 1772, guillotiné le 14 mai 1797 à Chateauroux

SILVESTRE Jean Laurent, prêtre, âgé de 32 ans, natif de Briançon, département des Hautes-Alpes, domicilié à Chatonnay, département de l'Isère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SILVESTRE J.L. François, notaire, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 3 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SIMARD Claude, ex-curé de St Georges, âgé de 68 ans, né et domicilié à Libreval, département du Cher, condamné à mort le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondance avec les émigrés.

SIMARD Pierre, prêtre non-conformiste, âgé de 28 ans, natif d'Angoulême, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 14 frimaire à la loi, le 14 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

SIMBION Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIMBRON Guillaume, domicilié à Bousillé, près Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse, an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIMBRON Jean, domicilié à Vezins département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIMBRON Julien, domicilié à St Aubin-de-Ligné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIMBRON Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIMEON Martin, propriétaire, domicilié à Brignolles, département du Var, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

SIMEON-St-SIMON L.F., âgé de 70 ans, né à Paris, y demeurant, ex-noble, ex évêque d'Agde, condamné à mort comme conspirateur, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SIMILLE Hyacinte, frotteur, âgé de 29 ans, né aux Avanchaix, département du Mont-Blanc, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait des achats en numéraire, dans l'intention de faire passer aux ennemis de la république.

SIMON jean Baptiste, faiseur de bas, âgé de 32 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIMON Jean, ci-devant avoué, âgé de 34 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIMON Jean Baptiste, boucher, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SIMON S., employé aux charrois, âgé de 34 ans, natif de Sasie, département de la Moselle, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de Bicêtre où il était détenu, pour forcer la garde de cette maison, se porter à la Convention nationale, et singulièrement aux comités de salut public et de sûretés générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

SIMON Henri Menil, capitaine de cavalerie, âgé de 53 ans, né à Balaye, domicilié à Vigneux, département de la Seine et Oise, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Comme complice de la conspiration de la

fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SIMON Philibert*, député à la Convention nationale de Rumilly, département du Mont-Blanc, âgé de 39 ans, domicilié à Paris, condamné à mort le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration contre la liberté, la sûreté et la souveraineté du peuple, tendante à troubler l'état par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, et contre l'exercice de l'autorité légitime, par suite de laquelle des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple.

SIMON Felix, domestique, cloutier, âgé de 61 ans, né et domicilié à Rossureux, département du Doubs, condamné à mort le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit que l'on avait mal fait de détruire les seigneurs, mais que dans quelques temps ils seraient rétablis; que les prêtre qui avaient accepté la constitution française, n'étaient pas plus que lui, que les patriotes étaient des gueux, et que les choses changeraient.

SIMON Angélique, âgée de 46 ans, célibataire(dite Du Plessis), condamné à mort à Arras le 2 floréal an II

SIMON Antoine*, cordonnier et membre du conseil de la commune, âgé de 58 ans, né à Troyes, département de l'Aube, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie; exécuté le 10.

SIMON Pierre, domicilié à St Macaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIMON Pierre, domicilié à St Etienne, département d'Ille et Villaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SIMON Noël, âgé de 29 ans, né à Villers le Sec, célibataire, laboureur, déserteur, condamné à Mort à Arras le 21 floréal an II

SIMON Robert, laboureur, domicilié à Sezanne, département de la Marne, condamné à mort le 19 mars 1792, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de fausses monnaies.

SIMON Gabriel (père), marchand cartier, domicilié à Caen, département du Calvados, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 30 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SIMON Jean Pierre, fils, domicilié à Caen, département du Calvados, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 30 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SIMON L.E.M., veuve Maillet, âgée de 48 ans, née à Lorliers, département du Calvados, domiciliée à Priarder, même département, condamnée à mort le 7 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où elle était détenue.

SIMONET Claude François Marie, ex fermier général adjoint, âgé de 42 ans, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 12 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations et complots contre le peuple français, notamment, en mêlant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

SIMONET Jean Gatien, garçon perruquier, âgé de 23 ans, natif de Tours, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIMONET Jean Michel Philibert, notaire, âgé de 52 ans, natif de Tarare, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIMONIN dit l'Amitié, guillotiné à Arras le 15 messidor an 1

SIMONNEAU Jean Baptiste, marchand, domicilié à Charllans, département de la Vendée, condamné à mort le 21 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

SIMONNOT René, domestique, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire séante au Sables.

SIMONT Pierre, rentier, âgé de 62 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIMNAUT Mathurin, maréchal, domicilié à la Poitevinière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

SINBRON Pierre, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SINDOR (dit Kottipe), ci-devant soldat de la légion germanique, domicilié à Rennes, département de l'Ille et Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

SIODOT Jean, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SIRAN Jérôme, ex-curé âgé de 34 ans, né et domicilié à Fourreau, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 2 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SIRE Jean Baptiste, cultivateur et maire, âgé de 45 ans, natif de Bourgoin, département de l'Isère, y demeurant, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SIRE Pierre, bordier, domicilié à Cezai, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 Brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SIRE Jean Pierre, bordier, domicilié à Cezai, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 Brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SIREUDE Louis Amboise, ex-carmes-déchaussé, âgé de 58 ans, natif d'Avignon, département du Vaucluse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme conspirateur, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SLABEURACH René Marie Max Léopold, député à l'assemblée législative, âgé de 35 ans, natif de Gournay, département de la Seine inférieure, domicilié à la Ferté-les-Bois, département de l'Eure et Loire, condamné à mort, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, l'un des principaux agents de Capet et de son comité autrichien, et comme ayant provoqué la présentation d'une adresse au tyran roi contre la journée du 20 juin.

SLABEURACH Marie Léopold, secrétaire de Puy-la-Montagne, âgé de 30 ans, natif de Gournay, département de la Seine inférieure, domicilié à Puy-la-Montagne, département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SMITH Joseph, ingénieur mécanicien, natif de Paris, département de la Seine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire de Lyon. En Brumaire an 2.

SOBIRAST Louis François Gabriel Th. Siffren, ex-noble et capitaine de cavalerie, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

SOCHET Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SOCQUERAY François, garçon frotteur, domicilié à St Léger, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

SOIRON T., âgée de 45 ans, née et domiciliée à Compiègne, département de l'Oise, tourrière-carmélite, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-révolutionnaire.

SOIRON C., âgée de 55 ans, née à Compiègne, tourrière carmélite, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements et conciliabules fanatiques et contre-révolutionnaire.

SOLDET Etienne, âgé de 20 ans, laboureur, né et domicilié à Aiton, ci-devant St Jean-de-Maurienne, département du Mont-Blanc, condamné à mort, le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, ayant accompagné le nommé Rochon, lors de son voyage à Doué en tarentaise pour joindre les Piémontais.

SOLDINI Antoine Marie Narcisse, âgé de 21 ans, né à Versailles, fils de Jean Alexandre Narcisse et de Petigny Marie Marguerite, condamné à mort à Arras le 4 messidor an II

SOLINHAC Jean Antoine, cultivateur, domicilié à Bouaubert, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SOLIVE Jacques, pâtissier, domicilié à Orange, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SOLLAND Charles, curé de St Blaise, domicilié à St Blaise, département de l'Ain, condamné à la réclusion par le tribunal criminel dudit département le 16 frimaire an 2.

SOLLONE Charles, ex-curé domicilié à St Blaise, département de l'Ain, condamné à Mort comme réfractaire à la loi, le 16 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SOLY Jacques (dit Lizernay), domicilié à Lernay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SOMBARDIER Antoine, âgé de 32 ans, laboureur, né et domicilié à St Didier-sur-Beaujeu, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SOMBREUIL (de) Charles, voyer Virot

SOMMELIER Nicolas Alexis, procureur syndic, domicilié à Verdun, département de la Meuse, condamné à 15 années, de fers, et à 300.000 livre d'amende, le 17 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

SOMMERAU-PREFONTAINE Jean Baptiste, âgé de 59 ans, né à Beauvais, département de l'Oise, ex agent de Rohan-Rochefort, domicilié à Rochefort, département de Seine et Oise, condamné à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir fait passer des fonds à l'émigré Roland et à sa fille.

SOMMESSON F., âgé de 51 ans, né à Paris, département de la Seine, valet de chambre des tantes de Capet, domicilié à Paris, condamné à mort comme conspirateur le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SONEL Julien, domicilié à St Julien, département de la Sarthe, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SONEL Adrien, brodeur, âgé de 34 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SONNERIE Claude, âgé de 37 ans, né à St Clément, département du Rhône, vinaigrier, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon.

SORBIERE Guillaume, taillandier, domicilié à Villeneuve-les-Avignon, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

SOREDE Jean, domicilié à Taillé, département des Pyrénées-Orientales, condamné à mort comme émigré, le 20 floréal an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armées des Pyrénées-Orientales.

SORHAINDE Catherine, domicilié(e) à Cambe, département des B-Pyrénées, condamné(e) à mort comme émigré, le 21 ventose an 2, par la commission extraordinaire de Bayonne.

SORICE Jean, domicilié à Andrezé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SORICE Joseph, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SORIN, voyer Casimir.

SORIN Etienne (dit Lalande, tisserand, domicilié à Poiron, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Mayenne.

SORIN de L'ESPAISSE, âgé de 45 ans, ex-noble né à Coutances, département de la Manche condamné à mort comme conspirateur le 3 thermidor An II par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SORLIN Christophe, âgé de 48 ans, procureur, né et domicilié à Orgelet, d'épatement du Jura, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur chef de la fraction fédéraliste du Jura.

SORNET Jean, facteur de poste, domicilié à Auton, département de Loir et Cher, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

SOSSOTTE Léonard, âgé de 56 ans, natif de Bussy, département de la Côte-d'Or, brocanteur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, ayant acheté du numéraire pour le faire passer aux ennemis de la République, et discrédité les assignats.

SOTET Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SOUARS Etienne Antoine, âgé de 56 ans, natif d'Aubervilliers, (dit Les Vertus), département de la Seine, membre de la commune, domicilié à Paris, même département, mis hors la loi par décret de la Convention nationale, du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

SOUBIRA Joseph, négociant à Puycerda en Catalogne, domicilié à Perpignan, département des Pyrénées-Orientales, condamné à mort par contumace, comme distributeur de faux assignats, le 15 germinal an 3, par le tribunal criminel dudit département.

SOUBRANY Pierre Amable*député du département du Puy-de-Dôme, à la Convention nationale, né à Rivin, même département, condamné à mort, le 28 prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir demandé la suspension et le renouvellement du comité de sûreté général et proposé de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les tyrans du 12 germinal, ne fissent encore une pareille journée; et par ces faits, d'être un des principaux auteurs et conspirateur, contre la République, dans la révolte contre la représentation nationale, les 3 et 4 prairial an 3, il s'est suicidé, n'étant pas mort de sa blessure, il a été exécuté.

SOUBRY Pierre Jacques, âgé de 33 ans, né dans la Flandre Autrichienne, laboureur, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 8 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SOUCHET Etienne, âgé de 55 ans, natif de Courtay, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SOUCHET Louis, marchand de tabac, domicilié à Pouzanges-la-Ville, département de la Vendée, condamné à mort comme munitionnaire des Brigands de la Vendée, le 20 Brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département

SOUCHET Joseph, domicilié à St Christophe, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SOUCHET Mathurin, domicilié à Tiffauge, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SOUCHET-d'ALVIMARD, âgé de 63 ans, né à Paris, département de la Seine, ex-noble, ci-devant gouverneur des pages de Capet, domicilié à Versailles, département de Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire et complice de tous les complots des despotes contre le peuple français, et d'avoir fait émigrer son fils,

pour lui faire porter les armes contre sa patrie, et assassiner les défenseurs de la liberté.

SOUCHET J.P. (dit Duprés), âgé de 55 ans, né à Moran, condamné à mort comme conspirateur le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SOUCHON Jean Claude, médecin et chirurgien, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire de Lyon an 2.

SOUCHON Gilbert, âgé de 30 ans, natif d'Essertine, département de la Loire, y demeurant, ex conseiller, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Paris.

SOUCHON Cl. (dit Chauson), âgé de 66 ans, général de brigade de l'armée des Pyrénées-Orientales, où il commandait en chef depuis quelques jours, né et domicilié à Montelimard, département de la Drôme; condamné à mort le 22 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire, de Paris, comme convaincu d'avoir cherché, après sa destitution, à s'emparer d'un corps de 4000 hommes, et d'une partie d'artillerie de la République, pour les joindre aux fédéralistes, dont l'intention était de marcher sur Paris, pour dissoudre la Convention.

SOUDE René, hussard au dixième régiment en dépôt à Chaâlons, domicilié à Chaâlons, département de la Marne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SOUDRAIN Jean, sabotier, domicilié à Tigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 germinal an 2, par la commission révolutionnaire, de Laval.

SOUDRE Barthelemy, âgé de 54 ans, né à Landau, département du Bas-Rhin, cordonnier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 12 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

SOUHARRANDO Bernard, volontaire dans le bataillon Basque de la Victoire, domicilié à Pau, département des basses Pyrénées, condamné à mort comme émigré, le 10 floréal an 2, par la commission extraordinaire de Bayonne.

SOULACQ Pierre, volontaire dans le 5^{ème} bataillon du Lot et Garonne, domicilié à Colbiac, département du Lot, condamné à mort comme émigré, le 10 Floréal an 2, par la commission extraordinaire de Bayonne.

SOULAGE François, hussard, braconnier, domicilié à la Cavalerie, département de l'Aveyron, condamné à mort comme émigré, le 7 fructidor an 2, par la commission militaire de Bruxelles.

SOULAR François, charpentier, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

SOULARD Mathurin, tisserand, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de la Vendée.

SOULARD Augustin, domicilié à Chalennes, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

SOULARD Pierre, domicilié à Beaurepaire, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SOULARD Jean, domicilié à St Hilaire, département de la Vendée, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SOULARD François, domicilié à St Jouin-sous-Châtillon, département des deux-Sèvres, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée. (livre de Maurice Poignat : "Histoire des communes des Deux-Sèvres-le pays du Bocage édité en 1986 par les éditions Projet)

SOULARD Joseph, domicilié à Chambretant ou Chambretot, département de la Vendée, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOULARD Etienne, domicilié à St-Malo-du-Bois, département de la Vendée, condamné à mort le 15 nivôse en 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOULARD René François, ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort le 28 ventose an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne, comme réfractaire à la loi.

SOULARD de la ROCHE Marie*exécutée à Nates le 22 Messidor an II

SOULAS Olivier, domicilié à Bouguenais, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOULAVIER J.D.G., âgé de 49 ans, domestique, d'un Anglais, né à Shobach en Allemagne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5

thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant émigré plusieurs fois, et rentré en France au mois de mars 1793.

SOULE Jean, domicilié à Départ, département des Basses Pyrénées, condamné à mort le 18 floréal an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées Occidentales, comme émigré.

SOULES Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de la Vendée.

SOULES René, domicilié à Reaupréau département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SOULES Antoine Prosper, âgé de 31 ans, administrateur de police, officier municipal, natif de Vize, département de la Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la fraction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

SOULIER Pierre, ex ministre protestant, et administrateur du département, domicilié à Sauves, département du Gard, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

SOULIER Raymond, domicilié à Chauvin-Dragon, département des basses Pyrénées, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des basses Pyrénées, comme émigré.

SOULIGNE Jean Baptiste, âgé de 48 ans, ex directeur de la douane, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

SOULLIER Ignace Joseph, marchand, natif d'Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort en Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

SOUPIEUX Pierre, domicilié à Turboque, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOUPIOT René, domicilié à Gallet, près de Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOUPIOT Louis, domicilié à Chanteloup, département de la Mayenne e Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOURCHES Marie Louise Victoire, veuve Vallièze, âgée de 54 ans, ex-noble, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances et intelligences avec les ennemis de la République.

SOUDEVAL, voyer Leneuf.

SOURDILLE Pierre Jean, âgé de 30 ans, homme de loi, administrateur du département de Mayenne , ci-devant avocat du dernier tyran roi au présidial de Château Gonthier, né audit lieu, domicilié à Laval, département de la Mayenne, condamné à mort, le 12 ventose an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur fédéraliste.

SOURIS Pierre, domicilié à Orvant, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 29 nivose an 2, par la commission militaire de Nantes. Comme brigand de la Vendée.

SOURIOT Mathurin, domicilié à Chambretau, département de la Vendée, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SOURISSEAU Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOURISSEAU Jacques, domicilié à Petite-Boissière, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SOURITOT André, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

SOUROT Jacques, maçon, domicilié à Vize, département de la Marne, condamné à la déportation le 28 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SOURY Louis, âgé de 29 ans, ci-devant prêtre, curé, natif de Rochechouart, département de Haute Vienne, domicilié à Bordeaux, condamné à mort le 18 prairial an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme réfractaire à la loi.

SOUSPIRON Félix Etienne, officier recruteur de dragons, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

SOUTIF Jean, domicilié à Auvernay, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, comme brigand de la Vendée.

SOUTOULI, médecin de St Côme, domicilié à Liocan, département de l'Aveyron, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la Lozère, comme complice de séditieux.

SOUVETRE Jean, domicilié à la Tessoualle, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

SOVET Charles Etienne, laboureur, domicilié à Cholet département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

SOYECOURT (de) Joachim Charles, âgé de 69 ans, né à Paris, département de la Seine, y demeurant, ex comte, ex capitaine de dragons, condamné à mort le 5 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un conspiration dans la maison d'arrêt des Carmes, où il était détenu.

SOYER Louise, domiciliée à Touarcé, département de la Vendée, condamnée à mort le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme complice des brigand de la Vendée.

SOYER Antoine, âgé de 28 ans, ramoneur, né et domicilié à Rouen, département de la Seine inférieure, condamné à mort le 21 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été l'un des complices de l'attroupement séditieux qui a eu lieu à Rouen au mois de Janvier 1793.

SOYER Mitiot, domicilié à Moidon, département de la Loire inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

SPIESER Dominique, boulanger, domicilié à Obenrenheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire séante à Schelestar.

SPIESER Agathe, domiciliée à Meistratzheim, département du Bas-Rhin, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 22 octobre 1793, par la commission militaire de Strasbourg.

SPILMAN Marie Eve, négociante ci-devant femme de chambre de la femme Ducelard, domiciliée à Besançon, département du Doubs, condamnée à mort comme distributrice de faux assignats, le 18 germinal an 3, par le tribunal criminel dudit département.

SPIRIDION Ch. Elie. Cosme, ex capucin, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne.

SPEAFICO Charles (aîné), limonadier, âgé de 31 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SPREAFICO Camille (cadet), commis marchand âgé de 24 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 28 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SPREUX Antoine, coiffeur et officier municipal, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 Brumaire an 2, par le tribunal criminel révolutionnaire de Marseille.

SPRINGER Henri, vannier, domicilié à Rolving, département de la Moselle, condamné à mort comme fabricant de fausse monnaie, le 15 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

STAINVILLE T.F*femme Grimaldi-Monaco, ex princesse, âgée de 26 ans, née et domiciliée à Paris, condamnée à mort comme conspiratrice, le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

STANEAU Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

STARON Camille (dit Largentiére), garde du tyran roi, âgé de 51 ans, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 ventose an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

STENYR Georges, caporal dans la légion germanique, domicilié à Rennes, département d'Ille et Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 7 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Rennes.

STEPHANOUSKY Jean Baptiste, ex dominicain, domicilié à Poitiers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne.

STEPLERE C.R., jardinier, né à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut publique et de sûreté général de la convention, leur arracher le cœur, le griller, le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

STIMPFLIN Ursul, laboureur, domicilié à Folquelspourg, département du Haut-Rhin, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 17 Brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

STOFFLET Jean Nicolas chef vendéen lunéville 1751 - fusillé à Angers le 24 février 1796

STOK Jean, domicilié à Narbonne, département de l'Aude, condamné à mort comme émigré, le 19 messidor an 2, par le tribunal du 2^{ème} arrondissement de l'armée des Pyrénées Orientales.

STORKENFELD Jean, chef des compaguions de Jéhu, condamné à mort par le tribunal criminel de Haute-Loire le 10 juin 1798

STOUDERT Jean Claude, entrepreneur des convois militaire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, en Brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SUARD Innocent, domicilié à Genest, département de la Mayenne, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

SUBER Joseph, domicilié à Ippigheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 frimaire an 2, par la commission militaire de Strasbourg.

SUBILEAU Michel, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUBILO René, domicilié à Loroux, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUBINEAU René, domicilié à Sauvin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUBINEAU Mathurin, domicilié à Nantes, département de la Loire inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUBRIN Emmanuel, cultivateur, âgé de 33 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SUCCARD Alexandre Barthel, propriétaire foncier, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SUCHE Pierre, domicilié à St Martin de Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand, de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUDRIE Anne de la, épouse de Jacques de la SUDRIE, sieur de GAMORY (ortographe 1989 : Gammory), officier du roi au régiment de Bourgogne, émigré, Divorcée, ex-noble, âgé de 41 ans, née à Chambon, département de la Charente, domicilié à St Maurice, même département, condamné à mort le 25 messidor An II par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice.

SUEVE Gabriel, ex noble, ci-devant seigneur de la commune de Créne, domicilié à Lattange, département de la Moselle, condamné à mort comme conspirateur le 15 messidor du département de la Meuse.

SUGIER François, cultivateur, domicilié à Rabiac, département du Gard, condamné à mort comme séditieux, le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel du département de l'Ardèche.

SUGIER Jacques Antoine, propriétaire et maire, domicilié à Alais, département du Gard, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

SUHARD Françoise*, de Sainte-Gemmes d'Andigné, fusillée le 16 avril 1794.

SULLEROT Nicolas, charpentier, âgé de 33 ans, né et domicilié à Sens, département de l'Yonne, condamné à mort, le 27 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant voyagé avec un faux passeport, et comme ayant tenu dans la prison où il était détenu à Châteaudun, des propos contre-révolutionnaire.

SUPLICE Joseph, domestique, âgé de 23 ans, né au Mans, département de la Sarthe, domicilié à Besignan, département de la Drôme, condamné à mort, le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration, qui a eu lieu, en août 1792, dans la commune de Besignan.

SULEAU Louis François Grandvilliers (Oise) 1757 - Paris 1792

SUMILLIAN Jean François, ex vicaire, âgé de 43 ans, natif de Monestier, département des Hautes-Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SUPERCHY Etienne, graveur, âgé de 57 ans, natif de Parme en Italie, domicilié à Auxonne, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1^{er} nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

SUPION Jacques, domicilié à la Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

SUPIOT François, métayer, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

SUREAU Henry, domicilié à Choussé, département d'Indre et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

SUREMAIN François Alexandre*, ex-noble, vivant de ses revenus, âgé de 38 ans, natif d'Auxonne, département de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 1^{er} prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme auteur d'écrits et ouvrages contre-révolutionnaires.

SUREY René, domicilié à Saint-Martin-de-Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUTOT Jacques, domicilié à St Crépin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

SUVET André, boulanger, domicilié à Caderousse, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 14 messidor an 2, par la commission populaire séante à Orange.

SUZAN Louis, ex brigadier du guet à cheval, âgé de 46 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant en 1788 rue St-Martin, sabré le Peuple qui portait l'effigie de Dubois, et s'étant vanté d'avoir soustrait des crosne aux poursuites des patriotes, ainsi que pour avoir dit, en parlant de Marat, que s'il avait tenu ce coquin, il l'aurait haché à coups de sabre.

SUZANNE Jean Baptiste, faïencier et cartier, domicilié à Barjols, département du Var, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire du département des Bouches-du-Rhône.

SUZANNE Antoine Benoit, ex curé et officier public de Boissy, âgé de 54 ans, né à Chartres, département d'Eure et Loire, domicilié à Boissy, département de Seine et Oise, condamné à mort le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir tenu, en qualité de Prêtre, des registres particuliers des actes civils de naissance et de mariage.

[accueil](#)